

17 Jul 2025 -09:32

La Régie des Bâtiments a rénové une des ailes du bâtiment (bloc 1) du centre fermé de Merksplas

La Régie des Bâtiments a achevé la rénovation du bloc 1 du Centre fermé pour illégaux (CIM) de Merksplas. Les travaux ont coûté 5 millions d'euros et ont permis d'accroître la capacité d'accueil du centre à 180 places (40 places supplémentaires). La sécurité et le confort du personnel et des résidents ont également été améliorés.

Patrimoine majeur

Le CIM est un centre fermé de l'Office des Étrangers où les étrangers en situation de séjour illégal sont hébergés dans l'attente de leur retour.

Il existe actuellement six centres fermés en Belgique (deux à Steenokkerzeel et un à Bruges, à Merksplas, à Vottem et à Holsbeek) qui sont gérés par l'Office des Étrangers (IBZ).

Le CIM se situe sur le domaine de la Colonie de Merksplas, qui a été inscrite en tant que paysage culturel et historique protégé.

Le domaine était auparavant occupé par une colonie de vagabonds, mais il a perdu cette fonction lors de l'abrogation de la loi sur le vagabondage en 1993. Les anciens pavillons de résidence de la colonie ont alors été attribués au ministère de l'Intérieur de l'époque pour l'aménagement d'un « centre d'accueil fermé pour étrangers illégaux ». La Régie des Bâtiments est responsable de la gestion du complexe.

Le bloc 1 du CIM date de 1878 environ et est l'une des plus anciennes unités de l'ancienne colonie. Le bâtiment même appartient au patrimoine architectural en Flandre.

Étant donné que, tant le bâtiment que le site sont protégés, la rénovation a été réalisée en étroite concertation avec l'agence flamande Onroerend Erfgoed.

Adaptation aux normes actuelles

Le bloc 1 était encore tel qu'il avait été mis en service à l'ouverture du CIM dans les années 1990. À l'époque, il avait été choisi pour de grandes communautés, avec des dortoirs de 20 à 25 personnes, un grand espace de détente commun et un espace sanitaire commun. Cette infrastructure n'est pas idéale pour la sécurité du personnel et l'intimité des résidents. La plupart des locaux du bloc 1 n'étaient donc plus utilisés comme chambres de résidents et une rénovation de grande envergure s'imposait.

Une rénovation et un réaménagement complets

En octobre 2022, les travaux de rénovation du bloc 1 ont commencé et ils se sont achevés en juin 2025. L'Office des Étrangers a été étroitement impliqué dans le projet afin de veiller à ce que la rénovation réponde aux besoins du personnel et des occupants.

Étant donné qu'il s'agit d'un bâtiment historique, différents éléments structurels n'ont été révélés qu'après les travaux de démolition. La dalle au sol a donc dû être renforcée. En outre, des travaux de

compartimentage supplémentaires ont été exécutés pour des raisons de sécurité incendie. Au cours de l'exécution de ces travaux, il a été décidé, sur la base d'un examen complémentaire, de conserver le sol d'origine dans la salle de visite afin de respecter et de renforcer ainsi le caractère historique du bâtiment.

Au rez-de-chaussée, de nouveaux espaces médicaux ont été aménagés, y compris des infirmeries individuelles qui sont adaptées aux personnes à mobilité réduite. De nouveaux espaces pour visiteurs ont également été créés, offrant un accès direct depuis la loge du portier, ce qui permet une plus grande flexibilité des heures de visite pour les résidents. L'infrastructure rénovée dessert l'ensemble du centre.

Au 1er étage, des chambres de résidents pour 2 à 4 personnes ont été créées, disposant chacune de leurs propres installations sanitaires (toilettes, lavabo et douche).

Un grand espace de détente commun a également été créé, ainsi que d'autres locaux de support pour les résidents du bloc 1.

Cette rénovation a permis d'élargir la capacité du centre d'une quarantaine de places. Le centre peut désormais accueillir 180 résidents. La sécurité du personnel ainsi que le confort et l'intimité des résidents ont également été fortement améliorés. À présent, le bâtiment répond également aux normes les plus récentes avec un vitrage à haut rendement, un contrôle d'accès automatique et des caméras.

Les autres blocs du CIM avaient déjà été adaptés aux normes actuelles au cours de ces dernières années. En 2015, la Régie des Bâtiments a rénové le bloc 3, et, en 2017, elle a construit une aile spécialisée dans le bloc 5, destinée à permettre un régime individuel et à augmenter la sécurité.

Amélioration des performances énergétiques

Les performances énergétiques du bloc 1 ont été améliorées, tout en tenant compte des contraintes liées au statut de monument classé.

Un système de ventilation avec récupération de chaleur a ainsi été installé.

L'étanchéité à l'air des fenêtres a également été améliorée, afin d'éviter les pertes d'air chaud par les interstices.

Le débit d'air de la salle de visite est réglé en fonction du taux de CO2 dans l'espace. Cela assure un climat intérieur agréable en tout temps ainsi qu'une économie d'énergie lorsque la salle n'est pas ou peu utilisée.

Fiche technique (rénovation bloc 1)

Propriétaire : État belge

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Occupant : Office des Étrangers (SPF Intérieur)

Coût total pour la rénovation du Bloc 1 : 5 millions d'euros (TVA comprise)

Entrepreneur pour la rénovation du Bloc 1 : Monument – Goedleven NV

Durée des travaux : octobre 2022 – juin 2025

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Steven Hus (NL) -Sylvie Decraecker (FR)
+32 (0)477 33 61 24
+32 (0)475 80 71 20
press@buildingsagency.be